

# Le bulletin de l'AAEESIT



— AAE-ESIT / Bulletin n° 81 / deuxième trimestre 2017 —

## Le mot du président

Chères adhérentes, chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous annoncer que les six prochains mois seront placés sous le signe de la convivialité et du dynamisme pour notre association.

De nombreux événements vont nous donner l'occasion de nous retrouver sous le patronage de saint Jérôme. Pour commencer, le prochain **apéro parisien de l'AAE-ESIT** aura lieu le **29 juin**, à partir de 19 heures au café de la Mairie (Paris 6<sup>e</sup> arr.) et il sera suivi de très près par un **pique-nique façon auberge espagnole**, où chacun sera invité à apporter un mets ou une boisson typique du/des pays dont elle ou il pratique la langue. Le pique-nique est prévu pour le **dimanche 2 juillet** à partir de 13 heures au jardin du Luxembourg (tous les détails sont postés sur notre site). Les nouveaux diplômés sont chaleureusement conviés à ces deux événements ! *Spread the word...*

Le dynamisme de notre commission informatique a permis une avancée significative dans la réflexion sur les modifications qu'il faudrait apporter au site de l'association. Nous avons fait un état des lieux et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de nous envoyer des commentaires et des suggestions. L'étape suivante consiste à prendre contact avec notre prestataire pour évaluer avec lui le coût des améliorations souhaitées... Nous pourrions ensuite prendre une décision, qui interviendra au plus tard le jour de notre prochaine **Assemblée Générale, le 18 novembre 2017** !

Mais avant cela, nous vous donnons également rendez-vous au colloque organisé en l'honneur du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs. Le **vendredi 27 octobre 2017**, chercheurs et professionnels se réuniront à l'ESIT autour du thème suivant : « *Traducteurs et interprètes face aux défis sociaux et politiques : la neutralité en question* ».

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture de ce deuxième bulletin de l'année 2017, plus riche et foisonnant que jamais...

 Aboubekeur Zineddine (M2R2011)

AAE-ESIT  
Centre universitaire Dauphine  
75116 Paris  
Contact : bulletin@aaeesit.com

## Sommaire

- 2** Agenda & Carnet Rose
- 3** Hommage à...  
Bernard Hoëffner
- 4** Vie de l'association  
Jérôme lit
- 5** Prix Danica Seleskovitch 2018
- 6** Au bonheur des mots

*Ce que « traduire » veut dire*

- 9** Rubrique littéraire

*Double nationalité*

*Les Anciens à l'honneur*

*Le traducteur cubain*

*Qui traduit, qui choisit les titres des romans ?*

- 14** Rubrique Événements

*La langue, savant plaisir, régal de tous les sens !*

*Conférence ITI*

*Le 1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Traductologie*

- 22** Brexit et plurilinguisme

- 24** Tribune libre

*Doit-on faire évoluer la langue française ?*

- 25** Interview

*Alumni DUTIJ ESIT  
Interview des fondatrices*

## Agenda

La **3<sup>e</sup> université d'été en traductologie** aura lieu du **31 juillet au 4 août 2017 à Palerme**. Organisée par la Société française de traductologie (SoFT) et la Société italienne de traductologie (SIT), elle propose un programme intensif en traductologie : cours en histoire et théorie de la traduction, et en traduction spécialisée, nombreux ateliers de traduction (roman, poésie, théâtre, sciences humaines et sociales), un laboratoire sur la traduction du discours politique et des débats sur les pratiques du monde éditorial de la traduction et sur la bande dessinée.

Renseignements : <http://www.societe-francaise-traductologie.com/universit-s-d-t>

L'édition 2017 de l'**université d'été de traduction financière se tiendra du 5 au 7 juillet 2017 à Spiez**. Ces rencontres sont organisées par l'ASTTI (association suisse des terminologues, traducteurs et interprètes). Il y sera question de produits structurés et des relations investisseurs, d'aspects macro-économiques avec notamment, des intervenants de la BNS, de la banque d'Italie et de la London School of Economics.

Sont prévues également des présentations sur des thématiques telles que le négoce de matières premières, la *blockchain* ou encore le processus des poursuites en Suisse. Cette année, l'ASTTI a aussi organisé une **table ronde sur le rôle des traducteurs, l'importance de la révision et de la spécialisation**. Vous aurez chaque jour l'occasion de participer aux **ateliers pratiques, disponibles en français, allemand, italien et anglais**, et animés par des traducteurs financiers expérimentés et/ou experts financiers.

Renseignements : [http://new.astti.ch/web/Universite\\_d\\_ete\\_ASTTI\\_587\\_2.php](http://new.astti.ch/web/Universite_d_ete_ASTTI_587_2.php)

## Carnet Rose

*Céline Planche (T2002) et Cédric Martin ont la très grande joie de vous annoncer la naissance de leur fille, Ophélie, le 8 novembre 2016.*

## Homage à ...

### Bernard Hoepffner, disparu le 7 mai 2017

Mardi 29 mai, à la Société des Gens de Lettres, la soirée consacrée aux « Nouveaux paysages de la traduction » s'est ouverte, avec beaucoup d'émotion, sur l'évocation d'une joute de traduction animée par Bernard Hoepffner, dont la récente disparition a endeuillé la communauté des traducteurs littéraires.

Vice-président d'ATLAS, l'Association pour la promotion de la traduction littéraire, Bernard Hoepffner devait prononcer la conférence inaugurale du Printemps de la Traduction, le 7 juin 2017, à la Maison de la Poésie. Cette date et ce lieu sont ceux de l'hommage que lui rendront ses collègues et amis, traducteurs, auteurs, éditeurs.

Traducteur autodidacte de l'anglais, Bernard Hoepffner est l'auteur de traductions ou de retraductions de romans de James Joyce, Herman Melville, Mark Twain, George Orwell. Avec la collaboration de sa femme Catherine Goffaux, il a également signé la traduction et la postface d'un recueil d'aphorismes d'Oscar Wilde, paru en 2013 aux Éditions Mille et Une Nuits. Ces grands noms de la littérature anglo-saxonne ne doivent cependant pas laisser oublier que Bernard Hoepffner était aussi un découvreur de nouvelles voix anglo-saxonnes auquel nous devons l'enrichissement de nos horizons littéraires.

Je souhaite évoquer ici une rencontre avec Bernard Hoepffner à l'occasion d'une Journée de Printemps, organisée par ATLAS en 2010. Dans le cadre de l'un des ateliers de traduction proposés autour du thème « Traduire la nuit », une quinzaine de personnes, dont j'étais, a eu la chance d'entendre ce grand traducteur parler de son métier et défricher avec nous un texte de Robert Coover. Avec beaucoup de simplicité et d'humour, il nous a guidés entre les écueils que comportait, pour des novices ou des traducteurs professionnels moins chevronnés que lui, l'extrait d'un pastiche de roman policier paru au Seuil sous le titre *Noir*.

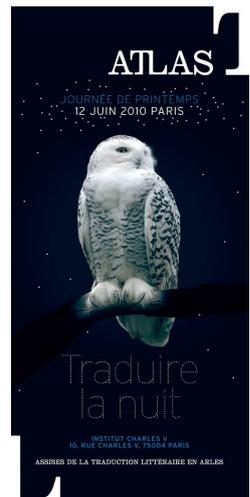
L'atelier a permis aux néophytes de découvrir que le travail du traducteur consiste bien souvent à se frayer un passage dans un texte étranger où chaque phrase est une sorte de chemin aux bifurcations multiples : le traducteur hésite à emprunter une voie, relit la phrase, revient en arrière, réfléchit aux différentes définitions d'un terme, choisit une autre interprétation, ou une autre manière de restituer le sens des mots qu'il a sous les yeux. Parfois, on bute sur un mot, on piétine, on tourne en rond. L'atelier de traduction risque alors de s'enliser, de traîner en longueur.

En ce 12 juin 2010, nous venions de passer une bonne demi-heure sur le premier paragraphe... Fallait-il s'engager sur la voie du récit au passé simple ou sur celle du passé composé ? Comment rendre la simplicité argotique de la langue employée par le narrateur, M. Noir, détective privé, et le rythme nerveux des phrases ? Une série d'adjectifs hauts en couleur destinés à décrire une bouche d'égout fumante nous donnait du fil à retordre... C'est alors que Bernard Hoepffner nous a rappelé, non sans malice : « *Quand je traduis, je ne peux pas y passer autant de temps ; il faut que je gagne ma vie, moi !* »

Je ne trouve pas de plus bel hommage à lui rendre que de citer le passage du roman qui donna lieu à ces échanges. Peu importe qu'il y ait passé 5 minutes ou une demi-heure, c'est un chef d'œuvre : « *Et puis une nuit j'ai trébuché sur une plaque d'égout mal posée, je suis tombé et me suis écorché le nez, ce qui m'a mis dans une rage folle, et j'ai commencé à engueuler la ville depuis l'endroit où je m'étais étalé. T'as fait ça exprès ! j'ai crié. Le trou avec la plaque branlante vomissait des vapeurs nauséabondes et alors, en même temps que tous les noms dégueulasses que je lui ai donnés, je l'ai traitée de putain de con fumant sans fond... »*

Puisse le fantôme bienveillant et malicieux de Bernard Hoepffner hanter les ateliers et les joutes de traduction d'ATLAS et de l'ATLF pendant de longues années !

Virginie Buhl (M2R2015)



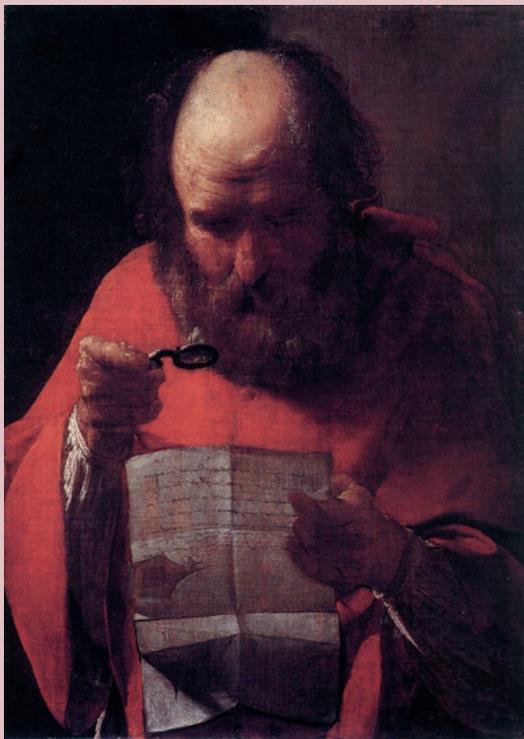
## Vie de l'Association

### L'apéro du 4 mai 2017



*Voici la liste des participants au dernier apéro organisé par l'AAE-ESIT, qui a rencontré un vif succès. N'hésitez pas à guetter les prochaines dates sur le site de notre association pour vous joindre à ces moments d'échange et de convivialité !*

Catherine VIDEAU-COUTURES ; Chloé CHATRON-MICHAUD ; Simon OLIVIEIRO ; Dora COCHAUX ; Julia SANCHEZ ; Julia COIFFARD ; Jaufré VESSILLER-FONFREIDE ; Romina CARAVELLO ; Claudia WECK ; Katia RAPINEL-TOMBOIS ; Sylvie NAVARRO ; Rina COVA ; Anna LAUNAY ; Guillaume WATIER ; Suzie BAYLEY ; Sandrine DÉTIENNE ; Myriam ELALAMI ; Aboubekeur ZINEDDINE ; Émeline GAGNE ; Gudrun BULTEL ; Charlotte CONAN DE VRIES ; Pierre NERISSON ; Annabelle RODRIGUES.



Georges de La Tour (c. 1621-1623),  
*Saint Jérôme lisant une lettre*, huile sur toile,  
63,8 x 47,2 cm, Hampton Court,  
collections royales britanniques.

### Jérôme lit

Debout, immobile et seul dans la pénombre, il s'approche, il regarde, il voit, il suit des yeux, il se concentre, il découvre en silence, prend connaissance, sourit ; il savoure, il goûte, et il parcourt, poursuit, survole puis revient au début ; happé, il pénètre, analyse, vérifie, imagine, essaie de deviner ; il entend, il marque un temps d'arrêt, il reprend, accélère, s'aventure, se perd, il s'étonne, s'embrouille, se trouble, il revient encore en arrière, soupire, attend ; il réfléchit, il pense à autre chose... Au cours de ce dialogue intime avec la lettre, le temps est suspendu.

Béatrice Propetto Marzi (T1982)

# Prix Danica Seleskovitch 2018

## Appel à candidatures

Le Prix Danica Seleskovitch sera décerné en 2018 pour la douzième fois par l'Association Danica Seleskovitch.

Ce prix, créé en 1991 pour perpétuer l'œuvre et les travaux de Danica Seleskovitch, récompense des professionnels, interprètes ou traductologues.

Pour qu'il joue pleinement son rôle, nous avons besoin de vous.

C'est en effet à vous qu'il incombe de proposer des candidats pour ce prix, dont l'objet est **de distinguer une personnalité ayant rendu d'éminents services à la profession d'interprète de conférence ou ayant fait un travail original de recherche en traductologie.**

Si vous avez connaissance de collègues qui vous semblent répondre à ces critères et mériter cette distinction, nous comptons sur vous pour nous suggérer leur candidature, et vous en remercions par avance.

Les candidatures pour le Prix 2018 doivent parvenir à l'Association avant fin juillet 2017 ; le Prix sera décerné début 2018, au cours d'une cérémonie qui aura lieu à l'ESIT, dans la salle dédiée à Danica Seleskovitch.

**Montant du Prix : 2 000 euros.**

### Liste des lauréats :

1992	Walter Keiser	1994	Philippe Séro-Guillaume
1996	Gérard Ilg	1999	Jungwha Choi
2002	Marianne Lederer	2005	Jennifer Mackintosh et Christopher Thiéry
2007	Renée Van Hoof-Haferkamp	2009	Miriam Shlesinger
2012	Ingrid Kurz	2014	Christiane Driesen
2016	Myriam de Beaulieu		

Envoyer les propositions<sup>1</sup>, accompagnées d'un dossier circonstancié et de l'appui de collègues<sup>2</sup>, à l'adresse suivante : [prix@danica-seleskovitch.org](mailto:prix@danica-seleskovitch.org)

Site web : [www.danica-seleskovitch.org](http://www.danica-seleskovitch.org)

Facebook : [www.facebook.com/associationdanicaseleskovitch](https://www.facebook.com/associationdanicaseleskovitch)

<sup>1</sup> Si vous ne recevez pas d'accusé de réception suite à votre envoi, merci de le renouveler ou de contacter l'Association.

<sup>2</sup> Ne seront instruites que les candidatures accompagnées d'un dossier suffisamment étayé. L'usage veut qu'on ne propose pas sa propre candidature.

## Au bonheur des mots

### Ce que « traduire » veut dire

*Qui a étudié les langues et la linguistique a en tête ce mot si éloquent de « truchement », emprunté à l'arabe « turjumân (ترجمان) » désignant celui qui communique les messages d'une langue à l'autre.*

*Il apparaît semble-t-il pour la première fois à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sous la forme « drugement », dans la chanson de geste La Prise d'Orange qui appartient au cycle de Guillaume d'Orange et raconte la victoire de Guillaume sur les Maures à Orange au VIII<sup>e</sup> siècle, victoire après laquelle il devient comte de Toulouse. Il a alors encore son sens d'origine, celui de « traducteur ». Le XII<sup>e</sup> siècle, c'est l'époque des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> croisades, qui mirent nombre d'Européens en contact direct avec le monde arabe ; une époque de guerres, certes, mais aussi durant laquelle de nombreux échanges culturels s'opèrent et des éléments de culture arabe sont introduits en Europe.*

*À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on le retrouve dans la Chronique de Flandre sous la forme « trucheman », toujours dans le sens initial du mot arabe. C'est durant la période du moyen français (XIV<sup>e</sup> - début XVII<sup>e</sup>) qu'il évolue progressivement en « truchement ». Le sens s'étoffe aussi, en prenant à côté du sens initial de traducteur celui d'« intermédiaire ». Au XV<sup>e</sup> siècle, on trouve dans un rondeau de Charles d'Orléans un sens militaire qui va en ce sens, avec la signification de « porte-parole / représentant ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre de Brach témoigne dans ses poèmes de cette évolution vers un sens figuré : « Tes carmes sont les truchemens de ton cœur ». Et c'est ainsi que dans les Essais de Montaigne on trouve le sens figuré de « ce qui exprime / fait comprendre », par exemple dans « la parole (...) est le truchement de nostre ame ». C'est enfin au XIX<sup>e</sup> siècle que l'on trouve la locution que nous connaissons : « par le truchement de », forme sous laquelle le mot a survécu jusqu'à nos jours<sup>1</sup>.*

Il fait partie de ces termes qui déclenchent à eux seuls une multitude de réflexions, par leur sonorité marquante et par les connotations qu'ils véhiculent. **Nous avons souhaité partager et étendre cette réflexion avec vous qui connaissez tant de langues, afin que chacun et chacune puisse livrer ce qu'il ressent en lui lorsqu'il entend prononcer, dans sa ou ses langues, ces deux verbes qui en disent si long : « traduire » et « interpréter ».**

En **Français**, traduire : vient du latin « trans » - traverser, et « ducere » - conduire. Il s'agit de conduire un discours à travers la langue, comme si le passage vers une autre langue était représenté visuellement par cette notion de traversée, comme s'il s'agissait d'atteindre une autre rive.

En **Russe** : « переводить » (perevodit') : vient de « пере » (pere) - traverser, et « водить » (vodit') - conduire. L'image est similaire à celle du français.

Voici ce qu'ont écrit les membres de notre association qui ont bien voulu se prêter au jeu. Qu'ils en soient remerciés ! Et si de nouveaux contributeurs ou contributrices souhaitent poursuivre cette balade à travers les images issues des racines étymologiques, sachez que nous prévoyons une suite à cet article.

### Contribution d'Insa HINRICHS (T2008) pour l'allemand :

« Übersetzen » peut se décomposer en « über » - par-dessus, et « setzen » - asseoir, installer, poser. On transpose un discours à l'oral ou à l'écrit d'une langue à une autre. Le verbe peut aussi vouloir dire transformer, comme pour transformer des sons en musique. Outre la notion de traduction, le substantif « Übersetzung » désigne également la transmission au sein d'un engrenage. Même si l'on utilise couramment

<sup>1</sup> Extrait de l'article sur internet <http://horizons-d-aton.over-blog.fr/article-22709244.html>

« übersetzen » aussi pour le fait de traduire à l'oral, il existe un mot dédié pour l'interprétation. Il s'agit du terme « Dolmetschen » qui serait emprunté du hongrois.

### Contribution de Joseph HONG (T1987) pour le chinois :

« Fānyì » (翻譯 [caractères traditionnels] ou 翻译 [caractères simplifiés]) : terme général pour signifier « traduire », « fān » - tourner, retourner, renverser, et « yì » - traduire, interpréter, rendre, déchiffrer, décoder. Pour préciser qu'il s'agit de la traduction orale – « kǒuyì » (口譯 ou 口译), et de la traduction écrite – « bìyì » (筆譯 ou 笔译). Et « kǒu » signifie tout simplement « bouche » et « bǐ » « stylo ».

### Et pour d'autres langues de sa connaissance :

**Tahitien** : « iriti » : premiers sens – ouvrir, découvrir, tirer, décoller. Le substantif « traduction » est « parau iriti ». « Parau » signifie d'abord parole, discours, puis texte, livre, la Bible. Un autre mot, « auvaha », est aussi employé comme un verbe pour dire traduire.

**Marquisien** : « ha'ahu'ike i te tekao » (dialecte du nord) et « vetevete i te te'ao » (dialecte du sud) - traduire. « Tekao » ou « te'ao » est l'équivalent du mot tahitien « parau », signifiant d'abord parole, discours, conte, histoire, puis mot, son, langage, doctrine ou commandement. Le préfixe verbal « ha'a- » est l'équivalent du fidjien « vaka- » qui sert à former des verbes. Le mot de base « hu'ike » est comme un adjectif signifiant « différent, autre, changé, movable ». « Vetevete » signifie délier, détacher, défaire.

**Wallisien** : « fakaliliu » signifie d'abord retourner, ramener, rapporter, puis traduire. Le préfixe « faka- » désigne un mot d'action, ou « à la manière de ». Le mot de base « liliu » - revenir, retourner, changer, rendre, traduire. Un autre mot « hiki » qui signifie transporter, emmener, copier, transcrire, est aussi employé pour dire traduire.

**Futunien** : « liliu » - revenir, retourner, faire demi-tour. Deux autres mots peuvent signifier traduire – « fulusi » veut dire non seulement tourner, renverser, mais aussi traduire, et « siki », recopier et traduire.

**Fidjien** : « vakadewa-taka » – faire passer un discours d'une langue à une autre. « Vaka- » est un préfixe pour former des verbes transitifs, et « -taka » est un suffixe qui se réfère à la raison d'un acte. Le mot de base « dewa » signifie répandre, étendre, disséminer, comme s'étend une épidémie. Le verbe « vakadewa-taka » a donc le sens de la dissémination d'information.

### Contribution de Serge BELLETTI (T2010) pour le grec :

« Traduire » se dit en grec moderne : « μεταφράζω ».

Le dictionnaire du professeur Yorgos Babiniotis, qui fait autorité en matière d'étymologie du grec dit moderne, nous renseigne (*je traduis, bien sûr*) : « de l'époque hellénistique (3<sup>e</sup> siècle avant J.C. - 6<sup>e</sup> siècle après J. C.) « μετα-φράζω » « μετα » (après) – « φράζω » (en grec moderne : « δηλώνω », « δείχνω » : (déclarer, montrer) ; en grec ancien : « φράζω » : « μιλώ », « λέγω » (parler, dire). En grec ancien « μεταφράζομαι » (voix semi-passive) signifiait « εξετάζω κατόπιν » (examiner après, à la suite de) ou « συνεξετάζω » (examiner ensemble).

La forme actuelle « μεταφράζω » (voix active), qui date donc de l'époque hellénistique, signifie aujourd'hui : « μεταφέρω σε άλλη γλώσσα » (littéralement : « transporter, emmener » dans une autre langue). En grec, c'est donc plutôt l'idée de « re-dire », de « ré-écrire après... », mais dans une autre langue, qui semble dominer, une sorte de seconde écriture.

Il convient de signaler, à ce propos, que le poète grec Odysseas Élytis (1911-1996), prix Nobel de littérature en 1979, intitule son recueil de poèmes « traduits » (poèmes de Lorca, Rimbaud, Eluard, Maïakovski et autres) : « Δεύτερη γραφή » (littéralement : « seconde écriture »), publié en 1979, ce qui en dit beaucoup sur la difficulté de « traduire » dans une autre langue un poème « jailli » dans une langue déterminée, voire sur l'impossibilité de le traduire dans toute son authenticité. Question d'honnêteté sûrement !

### **Contribution de Dora COCHAUX VOICILA (DU2015) pour le roumain :**

« Traduce » (traduire) ; « traducere » (traduction).

L'étymologie est la même qu'en français ou dans d'autres langues romanes.

On remarque néanmoins une transposition très fidèle de la préposition latine « trans » – au-delà, de l'autre côté, et du verbe latin « ducere » – conduire, mener, qui gardent individuellement la même forme et ont la même signification en roumain. « Tra-duce » signifie littéralement « qui mène ou qui porte au-delà », comme pour illustrer le fait de franchir les barrières du langage.

### **Clôturons ce premier volet des mille et une façons de dire « traduire » avec Romina Caravello (T2009 ; DU2015) pour l'italien :**

« Tradurre » a la même étymologie latine qu'en français : « trans » (« au-delà ») et « ducere » (« conduire »). La traduction est un passage d'une langue vers une autre et on pourrait donc voir le traducteur comme un « traghettatore » (« passeur »), terme qui nous vient du dialecte vénitien « traghettar », à son tour dérivé du latin « traiectare », composé de, ici aussi, « trans » et « iacere » (« jeter »).

Le traducteur navigue, donc, d'une rive linguistique à l'autre. Mais est-ce là son unique fonction ? Il est intéressant de noter que le préfixe « trans » compose également le verbe « tradire » (« trahir » = « trans » et « dere », « livrer » dans le sens de « livrer à l'ennemi »), que nous retrouvons dans le fameux « traduttore, traditore » !

Cette célèbre paronomase italienne a la force de synthétiser en deux mots toute la complexité de l'activité du traducteur. Son origine n'est pas établie avec certitude. Certains linguistes l'attribuent au poète français Joachim Du Bellay (1549), d'autres au poète italien Niccolò Franco. Excédé par les mauvaises traductions, celui-ci écrivait en 1539 : « *Ser Traditori miei, se non sapete far'altro che tradire i libri, voi ve ne anderete bel bello a cacare senza candela !* », qui signifie : « Chers messieurs les Traîtres, si vous ne savez rien faire d'autre que de trahir les livres, allez donc tranquillement chier sans chandelle ! »

Vous aurez compris que nous choisissons la lumière...

Éléments compilés par Lucile GUBLER (T1985)

## Rubrique littéraire

### Les Anciens à l'honneur

#### Double nationalité

Qui, exerçant nos métiers de traducteur ou d'interprète, n'a jamais rêvé d'avoir une double nationalité, une double identité, qui sous-tendrait d'être un parfait double A, pensant que cela résoudrait beaucoup de problèmes ?

La lecture du livre de Nina Yargekov nous démontre que ce n'est pas aussi simple !

Rkva Nnoyeig, l'héroïne de cet ouvrage, traductrice-interprète spécialisée dans le domaine juridique avec la combinaison, double A, lutringeois-yazige (comprendre français-hongrois) est accablée par une amnésie qui l'amène à se poser des questions existentielles (ou non), enrichies de nombreuses digressions.

Il est difficile de rendre compte de cet ouvrage tant l'imagination de son auteure est prolix. La forme littéraire employée, soit un dialogue intérieur, fait que les pensées suivent parfois des logiques surprenantes que l'écriture est contrainte de suivre, souvent sans ponctuation ni intonation, passant d'un sujet à un autre sans reprendre souffle, le tout émaillé d'expressions et de jurons assez savoureux.

Mais le propos est sérieux et les thèmes abordés également parmi lesquels la guerre d'Algérie et le Traité de Trianon, la prostitution, l'afflux des réfugiés en Hongrie, le « droit de l'os » vs le droit du sol... !

Ces 46 journées mémorielles laissent le lecteur essoufflé mais riche de nombreux sujets de réflexion.

Je ne saurais conclure sans parler, d'une part, d'une citation mise en exergue (page 247) et dont l'auteure est Danica Seleskovitch et sans mentionner, d'autre part, que Nina Yargekov a passé quelques heures de formation à la traduction juridique sur les bancs de l'ESIT.

Je me dois enfin de signaler que cet ouvrage a reçu le Prix de Flore.

*Double nationalité*  
Nina Yargekov  
Editions P.O.L. - 2016  
684 pages

Sylvie Escat (T1974)

#### Affaires et damnation

« *Affaires et damnation* » ! Voilà une formulation audacieuse mais astucieuse du titre original « The Devil I Know » qui fait immédiatement penser à l'Enfer et Damnation de Dante.

La plongée dans l'Irlande que nous propose Claire Kilroy a, en effet, tout de l'enfer. Et ici l'enfer n'est pas forcément les autres ! Le ton du récit – en fait le PV d'une comparution devant un juge – déborde d'un humour débridé.

L'heure est grave, le propos souvent sérieux : les magouilles financières, les montages immobiliers frauduleux qui dénaturent la beauté des lieux, ce que sous-entend le passage du narrateur chez les Alcooliques Anonymes et son combat pour rester abstinent...

Mais le ton enlevé empêche de sombrer dans le tragique.

Que vient donc faire ce livre dans cette rubrique ? pourrez-vous penser !

Il y a à cela deux raisons.

La première : le narrateur Tristan Amory St Lawrence, treizième comte de Howth, est interprète de son état pour le FMI, l'UE, la BCE ... et « maîtrise toutes les principales langues européennes ». L'interprétation tient, il est vrai, peu de place (quelques lignes bien formulées) sur les 374 pages.

La seconde raison ?

Ce livre a été traduit par une Ancienne de l'ESIT. Et la chose est suffisamment rare, dans cette rubrique, pour être soulignée.

*Affaires et damnation*

Claire Kilroy

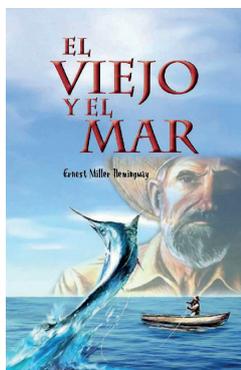
Traduit de l'anglais (Irlande) par Virginie Buhl

Editions Buchet Chastel – 2014

Sylvie Escat (T1974)

## Le traducteur cubain

Association régie par la loi 1901, Cuba Coopération France mène des actions de solidarité au profit de la population cubaine, nationalement et à travers ses comités locaux, dans de nombreux secteurs (agriculture biologique, fabrication d'huile d'oléagineux, aquaculture, création d'une pépinière dans le parc de La Havane, fourniture d'une serre tropicale à des maraîchers de Boyeros, etc.). Parmi d'autres projets de coopération : formation aux métiers du bâtiment, réhabilitation de la salle de boxe de la ville de Lajas, restauration des mosaïques de la façade du théâtre de Cienfuegos... La culture n'est pas en reste, la Maison Victor Hugo de La Havane est très active, l'exposition Ernest Pignon-Ernest/Alejo Carpentier/Concert Baroque a eu du succès. Bref, au-delà des cigares, du rhum et de la salsa, si votre curiosité l'exige, en matière d'adduction d'eau ou de plantes médicinales, toutes les nouvelles cubaines, grandes et petites, figurent sur le site de l'association ([cubacoop.org](http://cubacoop.org)) et dans sa *Lettre électronique hebdo de Cuba Coopération*.



Dans la lettre hebdo du 23 mars 2017, un article de Michel Porcheron, « *Le Vieil homme... et l'amer, un certain Lino Novás Calvo* », rappelle le début du livre : « Il était une fois un vieil homme, tout seul dans son bateau qui pêchait au milieu du Gulf Stream. En quatre-vingt-quatre jours, il n'avait pas pris un poisson ». Le 7 février 1939 (soit treize jours avant la publication de *The Old Man and the Sea*), Hemingway écrit à Maxwell Perkins, le directeur littéraire de Scribner'Sons, qu'il compte parmi « trois longues histoires qu'il veut écrire », celle d'un « vieux pêcheur professionnel qui tout seul dans sa barque a lutté quatre jours et quatre nuits avec l'espadon (...). Je vais aller en mer avec le vieux Carlos afin de bien la mettre au point ».

Lien vers la première partie de l'article : [http://cubacoop.org/spip.php?page=article&id\\_article=3190](http://cubacoop.org/spip.php?page=article&id_article=3190)

Tout ou presque a été écrit sur *Le vieil homme et la mer* (1952) d'Ernest Hemingway, sur la version originale, *The Old Man and the Sea*, et la traduction en français. Au sujet de la version espagnole (également vendue par millions depuis 1952), du traducteur, de sa « traduction autorisée » (mars 1953), tout ou

presque reste à découvrir. Qui sut en effet, dès 1962, que la popularité du livre d'Hemingway était aussi due au traducteur cubain Lino Novás Calvo ?

En 1984, la spécialiste espagnole Micaela Munoz, dans un texte intitulé *Hacia criterios científicos de la traducción*, considère, après avoir analysé de manière exhaustive trois des versions espagnoles, que la traduction de Lino Novás Calvo, publiée par Planeta en 1969, est « celle qui offre le plus de garanties », la plus réussie. Elle précise que cette traduction « maintient le langage précis, sobre et poétique du texte original, le style dense, révélateur (*denotativo*), le ton et le rythme. À peine modifie-t-elle des aspects grammaticaux, conservant la simplicité structurelle des phrases ». Tel est donc l'objet de la seconde partie de l'article, tout aussi détaillée, avec notes et illustrations, de Michel Porcheron, publiée dans la lettre hebdo du 30 mars dernier.

Lien vers la deuxième partie de l'article : [http://cubacoop.org/spip.php?page=article&id\\_article=3191](http://cubacoop.org/spip.php?page=article&id_article=3191)

Béatrice Propetto Marzi (T1982)

## — Qui traduit, qui choisit les titres des romans ? —

Les traducteurs littéraires le savent bien : le titre du roman, c'est l'affaire de l'éditeur. Pourtant, celui ou celle qui a travaillé pendant des mois à la traduction du texte original a son mot à dire dans cette affaire. Quelles sont les prérogatives respectives du traducteur et de l'éditeur ? Lequel décide, en définitive, du nom que portera la version française, du titre qui, espèrent-ils l'un et l'autre, la conduira à ses nombreux lecteurs ? La réponse à ces questions se trouve dans le contrat de traduction : « Le traducteur soumettra à l'éditeur des propositions de titres français sur l'ouvrage, étant précisé que le choix du titre définitif appartiendra à l'éditeur ». Les choses sont claires, l'un propose et l'autre dispose — ou plutôt l'un traduit et l'autre choisit.

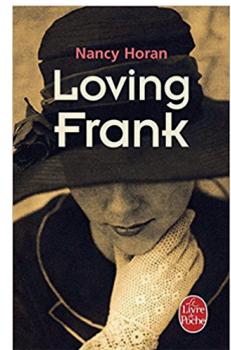
On remarque sur ce point une sorte d'asymétrie : si la version originale d'un ouvrage littéraire porte presque toujours le titre que lui a choisi son auteur, celui qui a rédigé l'ensemble du texte, la version traduite, elle, porte un titre qui résulte d'un arbitrage par l'éditeur entre les différentes possibilités suggérées par le traducteur. Le titre d'un ouvrage original résulte d'un choix littéraire purement personnel (qui n'exclut ni hésitations ni tâtonnements de l'auteur), alors que le titre du livre importé est l'aboutissement d'un processus médiat, indirect, où interviennent deux personnalités, et des considérations éditoriales aussi bien que littéraires.

### Vers une anglicisation des titres de roman ?

Au fil des décennies, les amateurs de fiction étrangère contemporaine ont sans doute remarqué une certaine évolution sur les devantures et dans les rayonnages de librairies : les titres conservés en langue anglaise, « importés » tels quels, sont plus nombreux qu'auparavant. Traductrice depuis une quinzaine d'années, je parle d'expérience. Sur la vingtaine de romans que j'ai été amenée à traduire depuis 2001, cinq portent leur titre original. Pour le premier, cela s'est imposé comme une évidence puisqu'il s'agissait d'un anglicisme couramment utilisé en français : *Shopping* — aucun risque que ce titre bref et percutant pose un problème de compréhension au chaland ! Le choix du romancier, Gavin Kramer, a donc pu être respecté à la lettre. Ses lecteurs ne tardent pas à en comprendre l'importance : au fil des pages, ils suivent la descente aux enfers d'Alistair Meadowlark, un grand échalas britannique récemment expatrié au Japon qui tombe dans les filets pervers d'une jeune poupée tokyoïte, praticienne du flirt subventionné

et consommatrice invétérée de grandes marques. Souvent, un titre de roman entre en résonance avec un passage bien précis du livre, qui l'éclaire et le met en perspective. C'est bien le cas dans *Shopping* de Gavin Kramer : « À Tokyo, tout s'achète, impeccablement emballé : Armani, Versace, Ferré, Gucci, shortbreads écossais de chez Harrods, imperméables Burberry, thé Earl Grey de chez Fortnum & Mason, manteaux de fourrure Fendi, BMW, jupes écossaises, chair de baleine, bois de teck Sarawak, serviettes Mr. Men Souvenir Towels, vibromasseurs en forme de tortues de mer, machines à karaoké familiales, gâteaux aux haricots rouges, porcelaines anglaises Wedgewood » ... avec ses allures de liste de courses à la Prévert, l'énumération se poursuit sur une page entière.

Les titres en V. O. ne semblent pas réservés à un genre romanesque particulier ; en effet, outre ce premier roman de littérature générale, quatre autres de mes traductions ont été publiés par des éditeurs aussi différents que Buchet-Chastel, Payot Suspense, Rivages/Noirs et Stock : dans l'ordre, il s'agit de *Loving Frank*, l'histoire romancée des amours contrariées de Mamah Borthwick, mariée, mère de deux enfants, et de l'architecte Franck Lloyd Wright, dans l'Amérique pudibonde du début du 20<sup>e</sup> siècle ; viennent ensuite deux romans policiers : *Daddy's Girl*, un polar sud-africain qui a pour point de départ l'enlèvement d'une fillette, *Sky Blues*, qui aurait tout aussi bien pu s'intituler *Meurtre dans les nuages* ou, plus simplement, *Chute libre*, puisqu'un moniteur de saut en chute libre y séduit une vétérinaire en mal d'amour et, avec sa complicité, assassine sa riche épouse à l'occasion d'un saut... enfin, il y a *Room*, le récit d'une captivité, celle d'une mère et de son fils, séquestrés depuis des années dans une chambre, l'unique pièce d'un abri de jardin.



Signe que l'anglais est plus que jamais une langue dominante et que la culture anglo-saxonne n'a décidément plus grand chose d'exotique, ce genre de titre fait aujourd'hui partie du paysage éditorial.

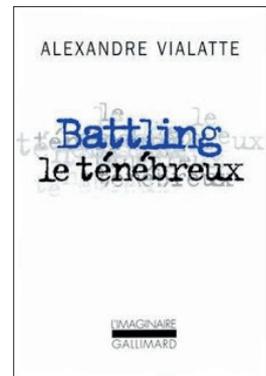
## Que perd-on au jeu de l'anglicisation ? Et qu'y gagne-t-on ?



Si la transplantation du titre original peut ressembler à une solution de facilité, ce « degré zéro de la traduction » soulève au moins un problème de taille : la polysémie. Premier exemple, *Minnow*, un roman initiatique américain, publié par les Éditions du Sous-Sol ; en fait, *Minnow* est le prénom du jeune héros. Si ce titre conserve une étrangeté qui peut intriguer, voire déconcerter, le lecteur potentiel, celui-ci devra sauter le pas, acheter le livre et en lire plus de la moitié pour découvrir le sens du mot « minnow ». Il signifie petits poissons, menu fretin, comme les lecteurs anglophones l'auront, eux, compris d'emblée. Les pêcheurs anglo-saxons le traduiraient sans doute par « leurre » ou « vairon ». Quant à l'auteur, James E. McTeer II, il a probablement choisi ce prénom peu commun pour mettre en relief l'incroyable résilience d'un jeune garçon aux prises avec la puissante magie vaudoue, en Caroline du Sud, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Mais quels lecteurs francophones connaissent assez bien l'anglais pour percevoir d'emblée la polysémie d'un titre tel que *Minnow* ? Bien peu. Dès lors, ne perd-il pas de son sens et de son efficacité ?

En effet, comme l'a souligné Frances Egan (traductrice et doctorante affiliée aux Universités de Melbourne et de Paris III-Sorbonne Nouvelle) à l'occasion du colloque organisé à l'ESIT en décembre 2016, certains titres sont un véritable condensé de sens. Confrontée à la traduction en anglais du premier roman d'Alexandre Vialatte, *Battling le ténébreux*, elle avoue s'être perdue dans la richesse sémantique de son titre, qui semble jeter un pont entre les langues, les textes et les cultures. Il s'agissait pour elle de mieux cerner, une fois encore, le personnage principal en analysant son surnom. « *Battling le ténébreux* » est façonné sur

le même moule que bien d'autres titres : *Jacquou le croquant*, *Will le magnifique*... Mais Frances Egan évoque surtout *Un beau ténébreux*, de Julien Gracq, et s'intéresse à la tension linguistique créée par la co-présence de deux langues dans un titre dont l'hybridité pose un problème de traduction. Elle s'interroge sur le choix déroutant de Vialatte, dont le roman n'a, par ailleurs, pas grand-chose d'anglo-saxon. Le personnage principal est certes sombre et torturé mais ni belliqueux ni combatif. Elle aboutit à l'interprétation suivante : le conflit linguistique qui fait la force et l'étrangeté de ce titre reflète la difficulté d'être étranger, une volonté chez Vialatte de créer une ambiguïté, un effet de « dé-familiarisation » auquel il s'agira de trouver un équivalent en anglais. Le roman est en cours de traduction et Frances Egan n'a pas encore trouvé de titres à proposer à l'éditeur !



Traducteur de l'allemand, critique, Alexandre Vialatte n'est pas le seul écrivain à tirer parti de la polyglossie. Un bref tour d'horizon révèle que des auteurs français, italiens ou israéliens ont, à l'occasion, opté pour un titre en langue anglaise. Citons parmi bien d'autres, un roman traduit de l'italien et publié par Albin Michel sous son titre original - *City*, d'Alessandro Baricco, mais aussi *Little Big Bang*, sorte de fable humoristique de Benny Barbash, parue en hébreu puis en français sous le même titre. Voici ce qu'en dit la quatrième de couverture : « *Un peu d'obésité chez un honnête homme israélien est loin d'être une disgrâce. Sauf s'il décide de maigrir à tout prix. (...) Une diététicienne de renom lui recommande le tout olive. Il finit par avaler un noyau qui se fiche dans l'épigastre. Et voilà qu'un beau jour quelque chose bourgeonne dans son oreille gauche, une pousse d'olivier, dirait-on, phénomène qui sera à l'origine d'un véritable big-bang local...* ».

Le choix d'un titre en langue anglaise, c'est aussi celui qu'a fait Pierre Jourde. Dans *Winter is coming* (Gallimard, 2017), il livre à ses lecteurs le récit poignant de la dernière année de la vie de Gazou, vingt ans, atteint d'une forme très rare de cancer. Bernard Pivot nous fournit l'une des « clés » pour interpréter ce titre, derrière lequel se cache une référence musicale : « *Winter Is Coming est le titre d'un morceau de musique téléchargé des dizaines de milliers de fois sur Internet. De toutes les compositions de Kid Atlaas, c'est la plus écoutée, la plus populaire. (...) Kid Atlaas n'a que 19 ans. C'est un compositeur exceptionnellement doué. Le dessin et les arts plastiques le tentent aussi. Il vient d'être admis dans une école spécialisée. Il est français. Kid Atlaas est le nom sous lequel le connaissent les fans de sa musique. Son vrai nom est Gabriel Jourde. Plus souvent appelé dans sa famille et par ses amis Gazou. Il est l'un des trois fils de l'écrivain Pierre Jourde. Il était.* » <http://www.lejdd.fr/Chroniques/Bernard-Pivot/Dix-neuf-ans-et-deja-l-hiver-853823>

Quelle que soit la langue ou les langues dans laquelle/lesquelles est écrit le titre d'un roman, le choix qu'a fait l'auteur de l'ouvrage original véhicule un sens, des sens, des références à d'autres textes, à d'autres œuvres... Que la compréhension soit immédiate ou qu'elle demande une certaine patience au lecteur, résoudre l'énigme que recèlent certains titres en langue étrangère fait partie du « plaisir du texte », comme disait Roland Barthes. C'est une sorte de jeu de pistes dont chacun peut déceler les indices au fil de sa lecture, au gré de ses interprétations et des associations favorisées par son bagage culturel.

Mais revenons aux titres des ouvrages traduits. Le traducteur propose et l'éditeur dispose, disions-nous. Quelles interprétations littéraires, quelles stratégies marketing se cachent derrière les choix des éditeurs ? Rendez-vous dans le prochain numéro du bulletin, où j'aborderai les « titres sans histoire », ceux qui se conçoivent clairement dans une langue comme dans l'autre, qui se traduisent aisément et sonnent aussi bien en V. O. qu'en V. F... Je présenterai aussi ceux qui donnent du fil à retordre au traducteur et à l'éditeur : les fruits d'une transposition réussie ou d'une audacieuse re-création. À suivre.

Virginie Buhl (M2R 2015)

## Rubrique Événements

### La langue, savant plaisir, régal de tous les sens !

avec Henriette Walter,

invitée du Cercle Saint Jérôme le 20 janvier 2017 au Café du Pont Neuf, Paris.

Professeur émérite de linguistique, présidente de la Société internationale de linguistique fonctionnelle et membre du Conseil supérieur de la langue française, elle a signé chez Robert Laffont *Le Français dans tous les sens* (1988, Grand Prix de l'Académie française), *L'Aventure des langues en Occident* (1994, Grand Prix des lectrices de Elle 1995, prix spécial du Comité de la Société des gens de lettres), *L'Aventure des mots venus d'ailleurs* (1997), *Honni soit qui mal y pense* (2001), et avec Pierre Avenas, plusieurs ouvrages de vulgarisation scientifique associant le jeu dans leur approche, dont notamment *L'étonnante histoire des noms de mammifères* (2003), *La mystérieuse histoire des noms des oiseaux* (2007), *Les Sciences expliquées à ma petite-fille* (2009, avec son époux, Gérard Walter) et *La Fabuleuse histoire des noms des poissons* (2012, avec Pierre Avenas, Prix de la littérature de la mer).

Henriette Walter est une grande dame, qui s'offre le luxe d'une phrase simple, en accord avec son message : ce qui compte, c'est de se faire comprendre et il convient d'être précis et bien informé. Bien qu'elle « aime être interrompue lorsqu'elle fait un exposé », montrant par là qu'elle préfère dialoguer plutôt qu'asséner un savoir, laissons-lui la parole, pour le plaisir de savourer ses propos :

« Je suis née en Tunisie. Petite fille, je parlais français à la maison, et j'allais à l'école italienne. J'ai donc appris les deux langues en même temps, et j'ai également entendu dans ma prime enfance de l'arabe et du maltais.

J'ai commencé par être professeur d'anglais dans un cadre particulier : les cours complémentaires de la Ville de Paris, ce qui correspondait à une section d'élèves en échec, à une époque où l'anglais était une matière secondaire et considérée comme inutile dans le cursus. J'ai donc fait en sorte de rendre mon enseignement le plus vivant possible, pour les intéresser. Cela ne m'a pas quittée.

Ce qui m'a fait évoluer ? L'examineur qui m'a fait passer en Angleterre ma certification en phonétique internationale, interloqué par mon absence d'erreurs au test de reconnaissance des sons. Je dois cette acuité à ma profonde myopie : en classe, j'ai dû me concentrer sur la perception auditive, que j'ai développée à l'extrême. Bref, une fois remis de son émotion, l'examineur m'a adressée à André Martinet<sup>1</sup>. C'est lui qui m'a propulsée en me proposant de rédiger une thèse d'État sur l'évolution de la prononciation du français. Puis il a fréquenté mes séminaires à l'École Pratique des Hautes Études, forme de caution professionnelle.

J'ai enseigné pendant une grande partie de ma carrière à l'université en Bretagne. Lorsque j'ai commencé à composer mes livres, j'ai été animée par le même désir de prendre le lecteur par la main pour lui rendre la lecture la plus vivante possible : il s'agit de raconter une histoire captivante ! J'ai écrit quelques ouvrages

<sup>1</sup> André Martinet (1908-1999), agrégé d'anglais, linguiste éminent, directeur d'études de phonologie à l'École pratique des hautes études, EPHE Sorbonne, (1938-1947), Chef du département de linguistique générale et comparée à l'Université Columbia, à New York, (1947-1955), professeur de linguistique générale à la Sorbonne (1955-1977), puis à nouveau directeur d'études à l'EPHE à partir de 1957.

Rédacteur en chef de la revue *Word*, New York, 1947-1960, il crée en 1965 à Paris la revue *La linguistique* dont il reste directeur. En 1976 est fondée la Société internationale de linguistique fonctionnelle, qui tient des colloques annuels, chaque fois dans un pays différent.

avec mon mari, d'autres seule, et ils représentent une masse de recherches en tous genres. Il y a quelques années, j'ai rencontré Pierre Avenas, ingénieur à la retraite, qui avait effectué une étude savante sur les noms de mammifères. Je lui ai suggéré une mise en forme, que nous avons soumise à mon éditeur. Il a tout de suite accepté... ce qui nous obligeait à mener le projet à bien ! Nous avons poursuivi avec *La fabuleuse histoire des noms de poissons*, qui a reçu à notre surprise le prix de la littérature de la mer en 2012. »

À titre de mise en bouche pour le dîner à suivre, Henriette Walter se met à égrener des menus - au public d'identifier l'origine des noms : soupe au homard, pilaf d'espadon, pintade aux nouilles, baba au sirop de vanille. Pour la petite histoire, le « baba » était une brioche de type « Kouglof », appréciée du roi polonais Stanislas Leszczynski. La trouvant trop sèche, il la fit arroser de vin Tokay, remplacé plus tard par du rhum.

L'histoire du français, elle s'y intéresse depuis « avant ses débuts », soit au temps des pré-Gaulois. Sa façon de décrypter chaque nom, commun ou propre, ouvre des perspectives vertigineuses. Elle fait réentendre les sonorités en mettant les racines en évidence. Elle nous fait également réfléchir sur les flux migratoires des influences d'une civilisation sur une autre, parfois réciproques, lorsqu'un mot adopté par le voisin revient dans sa contrée originelle sous une nouvelle forme, avec un autre sens.

Bref, elle nous invite à la manière d'un poète à partager sa ballade des temps jadis, en picorant ci et là son savoir finement distillé. Écoutons par exemple comment le nom de Vercingétorix fait de lui un héros gaulois incontesté, par le préfixe « ver » qui signifie « super », le suffixe « rex » du « roi » latin, et le corps du mot qui signifie « guerrier ».

Appréciations :

- l'arrêt sur image sur la langue argotique, qui se targue de créer des mots à partir de racines anciennes, telle la « bagnole », de « ban », la « benne », complété par le suffixe « ole » comme dans le mot « carriole » ;
- la racine unique avec deux dérivés qui prennent des sens opposés : « potionem » qui engendre « potion » et « poison », « Augustus » avec « août » et « Auguste » ;
- les mots proches aux origines distinctes : « shirt » (la chemise) issu du germanique saxon, alors que « skirt » (la jupe) provient du germanique du Nord (la langue des Vikings) ;
- Les influences croisées entre l'italien et le français, avec la « banqueroute » : le banc de l'agent de change, instrument de travail de l'ancêtre du banquier, que l'on brisait lorsqu'il avait fait faillite (les premières transactions étaient effectués sur ces supports de fortune, souvent placés à la frontière de deux États) ;
- les étymologies supposées et parfois miraculeusement attestées, comme l'origine de la « douche », qui fait son apparition dans un récit de Montaigne sur son séjour en Italie : parti y soigner sa maladie de la pierre, il y prenait les eaux dans une petite pièce, la « doccia », où l'eau ruisselait de tous côtés ;
- L'anglais, qui a beaucoup emprunté au français sous Guillaume le Conquérant, avant que la tendance ne s'inverse au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, « to carry » provient de « charrier » ;
- Les allers-retours, comme pour le « mail », né de la « malle poste » ; la « nurse » de « nourrice », ou comme le mot « standard » ;
- Les spécialisations, comme pour la langue médicale en français, dont les termes d'anatomie sont dérivés du latin, alors que les termes de pathologie sont dérivés du grec ;
- Enfin le latin, double, avec le latin littéraire, mort sans « avoir fait de petits », et le latin parlé se trouvant à l'origine de notre français, qui a perdu ses désinences, amenant les articles pour permettre de comprendre notamment si un mot est sujet ou complément.

Henriette Walter n'aurait-elle pas au moins deux secrets ? D'une part, croiser des connaissances issues de domaines qui varient selon les langues : la géographie pour le français, en raison des langues régionales qui ont laissé leur empreinte, la civilisation pour l'anglais dont les différences d'accent et de vocabulaire proviennent des anciennes castes. D'autre part, ne jamais se départir du puissant plaisir de raconter une belle histoire, comme elle l'a fait avec ses enfants et sa petite-fille, confie-t-elle en fin de soirée. Approche couronnée de succès, à entendre son fils, Hector Obalk, critique d'art, parler des tableaux avec toute la gourmandise d'un passionné qui prend les choses du côté de la vie !

Enfin, nous parlions de simplicité ? Teintée de tendresse amusée, lorsqu'elle évoque pour terminer Raymond Devos, membre comme elle du Conseil Supérieur de la Langue Française : « il parlait comme ses livres, une rareté parmi les doctes personnages dont il compte ».

Lucile Gubler (T1985)

## Conférence ITI Cardiff, 18-20 mai 2017

L'équivalent britannique de la SFT, l'**Institute of Translation and Interpreting (ITI)**, organise une conférence professionnelle tous les deux ans. Cette année, la conférence a eu lieu à Cardiff, au Pays de Galles, du 18 au 20 mai.

Le thème était *Working our core : for a strong(er) translation and interpreting profession* [Un travail de fond pour une industrie de traduction et de l'interprétariat (encore plus) forte].

Au cours des 36 interventions qui ont eu lieu dans quatre salles, les 350 délégués ont pu écouter des experts de nos métiers approfondir des sujets divers et variés, dans le but d'améliorer nos compétences et notre résilience face aux défis actuels. Nous étions tous conscients de l'invasion croissante de la technologie dans notre travail quotidien, aussi la durabilité de nos métiers était-elle au centre des discussions. Pour la première fois cette année, une des salles était dédiée exclusivement aux interventions et débats autour de l'interprétation. Les pauses café et déjeuner, les activités ludiques et sportives et les rencontres annexes entre personnes partageant les mêmes combinaisons linguistiques ont donné aux délégués l'occasion de développer leurs réseaux professionnels et de partager leurs expériences diverses et variées. La soirée « Gala » de samedi soir dans le spectaculaire Cardiff National Museum a été l'un des points forts de cet événement.

Un des grands thèmes de la conférence à Cardiff était la question de la reconnaissance de la qualité de notre travail et la qualité en général, notamment dans l'industrie de la traduction, et surtout à l'ère de la machine. Dans l'une des interventions, Tony Parr et Marcel Lemmens nous ont présenté les résultats d'une expérience « Mystery Shopper » conduite pour la conférence nationale de traduction aux Pays-Bas en 2016 dans laquelle un donneur d'ordre fictif lance une demande à plusieurs agences de traduction. Les résultats étaient choquants et plutôt inquiétants.

L'ITI, la SFT et les autres associations professionnelles doivent travailler encore plus aujourd'hui face à la mondialisation, l'informatisation et la tendance à la rationalisation pour éduquer nos clients et faire valoir les métiers de la traduction et de l'interprétation. Ils nous représentent, mais ils sont impuissants sans notre soutien et notre participation active. Nous, les traducteurs et les interprètes, avons également une part de responsabilité. Personnellement, j'ai travaillé en tant que traductrice indépendante pendant 7 ans

avant de me rendre compte de l'importance de ces associations et de leur rôle pour nos professions. Cette conférence était le premier événement auquel j'ai assisté et je n'ai pas été déçue. Les places étaient chères, mais remboursées par notre fonds professionnel de formation le FIP-PL. N'hésitez pas à sortir de nos bureaux et à assister aux événements organisés pour aller à la rencontre d'autres traducteurs et spécialistes. C'est une opportunité formidable de constater la richesse de notre industrie dans toute sa complexité. Nous devons nous former en permanence - sur nos spécialités, nos langues, nos outils, sur les évolutions dans nos marchés - et les associations professionnelles sont souvent un bon point de départ. Plusieurs associations (l'ITI, l'American Translators Association...) proposent aux traducteurs une certification qui permet de se différencier du marché « volume » de la traduction, de justifier des tarifs supérieurs et de crédibiliser l'association.

Un intervenant lors de la conférence a dit : « Nous ne pouvons pas assumer le coût des tarifs trop bas, nos revenus doivent nous assurer des journées non-travaillées consacrées au développement de nos carrières ». Ce développement peut se faire par nos propres moyens, mais surtout en lien avec les associations professionnelles qui sont là pour nous soutenir. Moi, en tout cas, je suis repartie de Cardiff motivée, et avec deux objectifs pour les douze prochains mois : participer plus activement aux activités des associations professionnelles et dégager du temps régulièrement pour mon développement professionnel.

Susannah Bayley (T2016)

## — Le 1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Traductologie —

### 10-14 avril 2017, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense



*Mur de la Traduction / Translation Wall*

L'ESIT a été largement représentée à l'occasion de cet ambitieux Congrès, organisé par la Société Française de Traductologie (SoFT), qui a rassemblé pendant une semaine de nombreux spécialistes de traductologie et de traduction autour du thème « **La traductologie, une discipline autonome** ».

La journée du lundi a été consacrée aux conférences plénières données par de grands noms de la traductologie, parmi lesquels Annie Brisset, Lance Hewson, Jean-René Ladmiral ou encore Jean-Yves Masson. Du mardi au vendredi, six axes de réflexion ont été proposés en parallèle aux participants. Pour chacun des six axes, à chaque journée correspondait une session consacrée soit aux relations d'un champ disciplinaire spécifique avec la traductologie (sciences du langage et traductologie ; littérature comparée et traductologie...) soit à une thématique précise, comme celle que nous avons choisi de présenter ici.

Dès le mardi 11 avril, sous la houlette de **Marianne LEDERER**, une session intitulée « *Le traitement du culturel en traductologie* » a été l'occasion pour plusieurs professeurs et anciens diplômés de l'ESIT de partager leurs réflexions sur ce thème passionnant.

Pour commencer, dans le cadre de sa conférence plénière, Marianne Lederer a proposé à ses auditeurs un tour d'horizon théorique destiné à mettre en perspective la notion de « culturel », qu'elle a ensuite mise en relation avec la pratique de la traduction. Elle s'est interrogée sur les liens qui unissent langue(s) et culture(s) : sont-elles réellement indissociables ? La position de Marianne Lederer sur cette question se démarque de celles de penseurs de la traduction tels qu'Antoine Berman, Lawrence Venuti, Henri Meschonnic et, avant eux, Friedrich Schleiermacher. Elle rejoint Jean-René Ladmiral sur l'idée que « le concept de langue-culture globalise deux instances séparées ».

En effet, elle estime que dans le domaine littéraire, par exemple, le traducteur doit s'efforcer de restituer les effets stylistiques propres à un auteur et non pas les spécificités propres à une langue. Et de citer Fortunato Israël, autre grande figure de la traductologie « ESITienne », qui soulignait l'importance de la dissociation entre langue et contenu en traduction. M. Lederer a ensuite rappelé que dans la langue et dans le discours, il existe un autre « couple » : la relation implicite-explicite. En comparant les langues, a-t-elle souligné, on constate que le sens ne réside pas uniquement dans l'explicite, mais bien souvent dans les connaissances partagées par le locuteur et par celui qui le lit, l'écoute ou lui répond : la culture est donc véhiculée par la langue et non pas contenue en elle.

La conférencière a aussi souligné que les textes littéraires ne sont de loin pas les seuls à véhiculer du culturel. Les textes juridiques sont eux aussi les héritiers d'une histoire... et que dire des recettes de cuisine ? Les indices culturels sont disséminés dans tous les types et tous les genres de textes. Si la compréhension du culturel dans le texte à traduire pose des problèmes pratiques d'acquisition des connaissances et de « détection » des indices, ainsi que des questions d'éthique et d'ouverture d'esprit, la reformulation soulève des questions pratiques : quels éléments culturels posent véritablement problème pour les lecteurs nourris d'une autre culture ? La question est d'autant plus complexe que, comme l'indiquait Jean-Louis Cordonnier (auteur de *Traduction et culture*), les allusions culturelles ne sont pas nécessairement comprises par tous ceux qui partagent une culture donnée, et elles ne seront pas forcément perçues de la même manière.

M. Lederer conclut cependant sur une note constructive et positive, avec une référence à la traductologue britannique Susan Bassnett : toute traduction, dans la mesure où elle préserve, par un processus de re-création, les valeurs du texte de départ, est un enrichissement et un triomphe sur l'incompréhension !

**Isabelle Collombat**, qui enseigne à l'ESIT depuis la rentrée 2016, a ensuite choisi d'aborder la question de « *La traduction de la métaphore comme acte de médiation culturelle* ». Elle s'est notamment interrogée sur le rôle du traducteur dans l'interprétation de la métaphore. Doit-il toujours la traduire, et surtout comment ? Quelle médiation doit-il effectuer pour la rendre intelligible ?

Dans le cadre de ses recherches, I. Collombat s'est penchée sur le cas des métaphores utilisées dans des contextes pragmatiques comme outils de vulgarisation scientifique et didactique : elles y deviennent un outil de production du sens. Surtout si elles ne sont pas lexicalisées (figées dans la langue), mais opèrent de façon originale et pertinente un rapprochement entre deux champs sémantiques dont l'un est extérieur au propos ou au domaine de référence du texte.

Ainsi, parler de « patrimoine génétique » n'a rien de nouveau, la métaphore est courante, lexicalisée ; en revanche, I. Collombat a cité la phrase suivante comme exemple de métaphore non lexicalisée : « Chaque humain qui naît sur terre a droit à son propre billet dans la grande loterie génétique ». La métaphore prenait tout son sens dans un texte consacré à la possibilité pour tout un chacun de faire breveter ses gènes.

Elle véhiculait à la fois l'idée de hasard et renvoyait à une réalité commerciale, à la possibilité de gains rapides et faramineux. Qu'elle soit essentiellement explicative ou ornementale, explique I. Collombat, la métaphore favorise non seulement la compréhension mais aussi la mémorisation, d'où l'importance de l'enjeu traductif !

L'examen d'un vaste échantillon de métaphores a conduit I. Collombat à la conclusion suivante : les référents expérientiels dominent largement dans les textes de départ. Les traducteurs, quant à eux, optent généralement pour des référents expérientiels ou culturels ou, dans certains cas, renoncent à traduire la métaphore, ce qui aboutit à un éventail plus large de référents dans les textes d'arrivée. Beaucoup d'images sont neutralisées (supprimées, remplacées par des expressions figées...) ou adaptées. La chercheuse a terminé sur l'importance de la compétence culturelle, car même quand les cultures en présence sont proches, la traduction du culturel ne va pas de soi.

**Florence Zhang** est aujourd'hui maître de conférences à l'UFR Langues et Civilisations d'Asie Orientale de Université Paris-Diderot, où elle enseigne la langue chinoise et la traduction français-chinois. C'est aussi une ancienne de notre École, puisqu'elle a soutenu sa thèse en traductologie à l'ESIT. Elle a consacré sa communication à la note du traducteur et l'a intitulée « *Note ou pas de note : une question à propos du culturel* ». La question se pose notamment lorsqu'il s'agit de traduire des romans du chinois, pour expliciter une allusion contextuelle, un événement historique, une expression empruntée à un discours de Mao — forme d'intertextualité particulièrement présente dans la littérature contemporaine chinoise. Si, l'écrivain chinois peut miser sur les réminiscences des lecteurs qui sont ses compatriotes, des appels de note et un complément d'information s'avèrent indispensables pour le lecteur français du texte traduit. F. Zhang en déduit que la note de bas de page touche la part d'implicite des œuvres étrangères et reconnaît l'impossibilité de l'expliquer dans la traduction elle-même ; par conséquent, cet aveu d'intraduisibilité ouvre la réflexion sur le texte traduit, sur son imperfection. Suite à cette communication, illustrée par des exemples très éclairants, un auditeur s'est interrogé sur l'utilité de certaines notes : le traducteur se ferait-il parfois plaisir, en ajoutant ces commentaires explicatifs en bas de page ?

<sup>1</sup> Jeux de mots Intraduisible. (N. d. T.)

Le vendredi 14 avril, dans le cadre de deux ateliers distincts, trois doctorantes de l'ESIT ont également pu communiquer sur leurs recherches. Tout d'abord, l'atelier dédié à l'interprétation en langue des signes a été l'occasion pour Émeline Arcambal et Florine Archambeaud, toutes deux diplômées en interprétation LSF-Français et titulaires du Master 2 Recherche de l'ESIT, de présenter une partie de leurs recherches.

La communication d'**Émeline Arcambal** (M2R 2016) portait sur « *le rôle de l'interprète en langue des signes en milieu pédagogique : adaptabilité, enjeux, éthique, tactiques* ». La littérature sur la langue des signes place généralement l'invisibilité de l'interprète comme gage d'une « bonne » interprétation. Pourtant, grâce à leur analyse du rôle du professionnel dans la situation de communication, les recherches en sociolinguistique, dans la lignée des travaux de Danica Seleskovitch, ont mis en évidence la notion d'adaptabilité de l'interprète pour répondre aux attentes du « trilogue ». Désormais, le professionnel est vu comme un tiers actif de l'échange. Propre aux interprètes en langue des signes, la situation pédagogique possède des enjeux multiples et spécifiques. Ses attentes et ses besoins complexes requièrent une adaptabilité constante de l'interprète. L'analyse des tactiques de trois interprètes lors de l'interprétation d'une formation d'alphabetisation à destination d'un adulte sourd, au regard de leur éthique personnelle, a permis de mettre en évidence que l'interprète adapte son comportement et ses tactiques pour répondre aux enjeux et aux attentes de la situation dans laquelle il intervient.

Pour **Florine Archambeaud** (*M2R 2016*), ce qui devait être une analyse des « tactiques spatiales de l'interprétation du français vers la langue des signes » s'est finalement transformé en l'étude du « **rôle de l'espace en interprétation** ». La doctorante nous a en effet présenté la particularité de la prise en compte de l'espace en interprétation. L'espace de l'interprète ne se restreint pas à sa *signation*, mais bien à l'espace qu'il utilise, sur la scène, en situation. « Vivre, c'est passer d'un espace à l'autre en essayant de ne pas se cogner », disait Georges Pérec. Traduire en langue des signes, c'est la même chose !

Citant les sociologues Michon et Koebel, la jeune chercheuse a montré comment les concepts, valeurs, aspects hiérarchiques étaient spatialisés dans notre société, dans une sorte de *réalité virtualisée*. Comment, alors, les représenter en traduction, dans une langue utilisant, par essence, l'espace ?

Définissant d'abord l'espace utilisé en citant Sophie Pointurier (2014) et en expliquant les différentes nominations spatiales, F. Archambeaud a ensuite analysé l'utilisation de tactiques spatiales particulières dans deux corpus de travail. L'un portait sur la traduction de la bataille d'Alésia, face caméra, un même discours pour six interprètes différents. Le second a été enregistré en situation réelle, lors d'une conférence médicale pédagogique.

Elle a démontré que pour choisir, dans la mesure du possible, leurs stratégies interprétatives, les interprètes imaginaient un public, même face caméra. Ce « public fictif » est alors fondamental dans l'utilisation de l'espace, puisque l'interprète le partage. Dans un deuxième temps, c'est l'ergonomie de la tactique qui est préférée.

F. Archambeaud a terminé sa présentation en indiquant qu'il restait encore beaucoup d'études à mener, notamment dans l'analyse des traductions de discours politiques. L'interprète n'utilise en effet pas le même espace en fonction des discours : parfois seul face caméra, en coulisse, ou bien sur scène à côté de l'orateur, ou bien à côté d'un collègue en double interprétation. De même, l'utilisation de logiciels de « motion capture » seraient intéressants pour analyser plus en détails l'utilisation précise de l'espace pendant une interprétation vers la langue des signes.

Enfin, au cours de la dernière journée du Congrès, **Virginie Buhl** (*M2R 2015*) a participé à une session consacrée à la traduction de l'oral et du discours direct, notamment dans des textes littéraires tels que les romans de Céline ou certains textes de Jack Kerouac. Sa communication portait sur « **Une stratégie de traduction oralisante des aphorismes humoristiques de Winston Churchill : l'usage anaphorique du démonstratif '..., c'est...'** ».

Les aphorismes constituent un fonds culturel dans lequel chacun de nous puise à l'occasion ; parmi les plus célèbres, il y a notamment les aphorismes extraits du traité médical d'Hippocrate, composé de 400 énoncés conçus pour être mémorisés. Voici le premier de ses *Aphorismes* : « La vie est brève, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse ». En s'éloignant un peu de ce modèle syntaxique, la traductrice des *Sautes d'Humour de Winston Churchill*, Hélène Hinfrey, a choisi de reformuler de nombreuses citations du célèbre homme d'état britannique en utilisant « ..., c'est » plutôt que « est » pour associer un thème à un commentaire ou à une définition.



**Exemples :**

« The high belief in the perfection of man is appropriate in a man of the cloth but not in a prime minister. » → « Avoir foi en la perfection de l'homme, c'est très bien chez un homme d'Église, pas chez un Premier ministre. »

« Tory democracy is a democracy which supports the Tories. » → « La démocratie des conservateurs, c'est une démocratie au service des conservateurs. »

La communication de V. Buhl a mis en lumière l'apport des sciences du langage à une étude en traductologie : en effet, Jacqueline Guillemin-Flescher, linguiste et auteur de *Syntaxte comparée du français et de l'anglais*, a étudié l'emploi de « ..., c'est » dans une perspective contrastive en utilisant les théories de l'énonciation d'Antoine Culioli. L'analyse des 30 aphorismes reformulés de cette façon dans les *Sautes d'Humour de Winston Churchill* aboutit à la conclusion suivante : par le truchement de cette stratégie de traduction, Hélène Hinfray recompose un portrait de Churchill comme « aphoriseur » (pour reprendre un terme que l'on doit à Dominique Maingueneau, autre linguiste de l'énonciation), sensiblement différent de la figure historique et héroïque bien connue des Britanniques. L'oralité propre à cette formulation le rapproche des lecteurs français, et contribue à en faire un personnage plus familier, plus accessible, qui s'exprime sur le simple ton de la conversation, en tant que témoin de son temps, en tant qu'homme d'action et, bien sûr, en tant qu'acteur historique de premier plan.

Compte-rendu rédigé par Virginie Buhl (*M2R 2015*),  
avec la participation d'Émeline Arcambal (*M2R 2016*)  
et de Florine Archambeaud (*M2R 2016*)

## Brexit et plurilinguisme

### Le Brexit, une occasion de rééquilibrer les rapports de force entre les langues de l'Europe ?

Le regretté Umberto Eco, auteur en particulier de *Dire presque la même chose*, ouvrage consacré à la traduction, avait plaisamment et brillamment déclaré que celle-ci était la langue de l'Europe. C'est vrai, et la traduction est aussi la langue de la paix, car rien ne peut mettre un peuple plus mal à l'aise que ce qu'il ne comprend pas.

Il y a presque un an, les Britanniques déclaraient vouloir sortir de l'Union européenne. L'intérêt de cette dernière résidant avant tout, de mon point de vue (et outre la paix susmentionnée), dans la libre circulation des personnes et dans une monnaie unique, et sachant que le Royaume-Uni ne faisait de toute façon partie ni de l'espace Schengen ni de la zone euro, je tends à penser qu'ils ne nous manqueront pas. Il y a même une occasion à saisir grâce à cette décision sans précédent : leur langue (ou plutôt le « globish », une espèce d'anglais simplifié) pourrait cesser de régner abusivement sur le Vieux continent et sur les institutions communautaires.

Le noyau des six pays fondateurs de ce qui deviendrait l'Union européenne avait adopté quatre langues officielles : le français, l'allemand, l'italien et le néerlandais. Cette dernière langue ne représentait que 9 % de la population de la CECA, mais il en avait été décidé ainsi à cause de la Belgique, dont la communauté néerlandophone aurait pu se sentir moins bien traitée que la partie francophone du pays si seuls le français et l'allemand avaient été choisis. En outre, l'élévation du néerlandais au rang de langue officielle avait entraîné *de facto* le même traitement pour l'italien, parlé par trois fois plus de locuteurs<sup>1</sup>. Au lendemain de la signature du Traité de Rome, qui fête ses soixante ans cette année, les services linguistiques comptaient cinq langues de travail (les quatre langues officielles, plus l'anglais). Chaque groupe de travail traduisant dans l'une des quatre langues officielles comptait une dizaine de traducteurs, plus un traducteur anglophone, bientôt rejoint par deux collègues, « pour assurer la communication avec les États-Unis, le Royaume-Uni et les acteurs de la recherche scientifique internationale, qui s'exprimaient très majoritairement en anglais<sup>2</sup> ». Le Royaume-Uni et l'Irlande n'ont rejoint ce qui était alors la CEE qu'en 1973. La Commission n'a été présidée qu'une fois par un anglophone, de 1977 à 1981. Et pourtant, le « globish » s'est installé en maître incontesté, nonobstant le principe selon lequel toutes les langues des pays membres doivent avoir le même statut, pour « éviter l'émergence d'une langue ou d'une culture dominante dans l'Union européenne »<sup>3</sup>.

Quelques exemples ? Nombre de textes ne sont disponibles qu'en anglais sur [europa.eu](http://europa.eu) ; le site internet de la Banque centrale européenne annonce clairement la couleur sur un site qui n'existe que très partiellement en français<sup>4</sup> ; le programme européen de promotion des cinémas d'art et d'essai Europe Cinemas, qui présentait ses actions en anglais et en français avant la projection des films, ne le fait plus qu'en anglais depuis quelques années (dans les salles françaises !)...

1 Source : *Translation at the European Commission – a history*, Commission européenne, Luxembourg, 2010

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 <https://www.ecb.europa.eu/home/languagepolicy/html/index.fr.html>

Dans la Foire aux questions consacrée aux langues du site internet de la Commission européenne<sup>5</sup>, qui promeut activement le multilinguisme, on lit que « la langue de l'UE qui compte le plus grand nombre de locuteurs natifs sur le territoire de l'Union est l'allemand », que « le français est la langue officielle, ou l'une des langues officielles, de trois États membres » et que « la part de la population de l'Union qui maîtrise suffisamment [l'anglais] pour pouvoir communiquer n'atteint pas les 50 % ». On peut donc s'interroger sur la pertinence de la préférence officielle pour cette dernière langue au sein des institutions.

Comme l'aurait dit Bill Clinton, « c'est l'économie, débile ! ». Plus précisément, comme en 1957, le souci d'entretenir de bonnes relations avec la première économie du monde, les États-Unis. Mais les principaux partenaires commerciaux au sein de l'UE étant les pays membres de l'Union eux-mêmes<sup>6</sup>, il vaudrait mieux favoriser la traduction et l'interprétation, qui permettent à l'auteur d'un texte ou d'un discours de s'exprimer avec toutes les richesses et les nuances de sa langue maternelle, lesquelles seront rendues aussi fidèlement que possible par un professionnel de la question<sup>7</sup>.

L'anglais étant la langue maternelle de 12 à 13 % de la population de l'UE (avant le Brexit), il n'y a aucune raison de la privilégier par rapport à l'allemand, au français ou à l'italien. En outre, elle bénéficie d'une admiration démesurée de la part de la génération d'Européens dont les parents ne parlaient que leur langue maternelle, et qui l'érigent en référence absolue<sup>8</sup>.

Goethe avait dit : « Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue ». C'était un peu sévère à l'époque où la majorité des Européens ne savaient même pas lire, mais aujourd'hui, c'est plus vrai que jamais. Vous pouvez négocier en anglais avec les Chinois, ça n'ira pas très loin. Mais faites appel à un interprète professionnel, qui connaît, en plus de la langue, les us et coutumes du pays, et vous aurez plus de chance de remporter des contrats. Apprenez les langues étrangères, perfectionnez la vôtre, méprisez le « globish » et si un Français vous dit, tout fier, « je parle anglais », enquérez-vous naïvement : « Bien sûr, c'est normal. Mais c'est tout ? ».

Anne Rosnoblet (T2000)

5 [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-13-825\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-825_fr.htm)

6 Concernant les exportations de l'UE en général et sa place dans le commerce extérieur mondial, voir : <http://www.touteurope.eu/les-politiques-europeennes/commerce-exterieur.html>

7 Voir à ce propos la présentation très pertinente de Myriam de Beaulieu, interprète à l'ONU et lauréate du prix des interprètes de l'ESIT Danica Sleskovitch 2016, intitulée L'anglicisation des langues ou l'illusion d'une communication plus facile : la réduction de la diversité lexicale dessert la pensée et l'expression ([http://www.danica-seleskovitch.org/PowerPoint\\_M\\_de\\_Beaulieu\\_19-03-2016.pdf](http://www.danica-seleskovitch.org/PowerPoint_M_de_Beaulieu_19-03-2016.pdf))

8 Il suffit de voir le nombre d'articles s'ébaubissant sur le fait qu'Emmanuel Macron parle un excellent anglais ; mais c'est la moindre des choses pour quelqu'un de sa génération ! Ce qui m'étonnerait, c'est qu'il ne parle pas une autre langue étrangère EN PLUS.

## Tribune libre

### Doit-on faire évoluer la langue française ?

*Les traducteurs contribuent par leur activité à la circulation des textes et des idées, ils font aussi voyager les mots. Si, dans chaque langue, certains termes sont empruntés à d'autres langues, certains concepts à d'autres cultures, la médiation interlinguistique et interculturelle qu'exercent les traducteurs y est certainement pour quelque chose. Faut-il déplorer la présence de barbarismes, d'anglicismes, et de néologismes qui s'invitent de plus en plus souvent dans les textes rédigés en français (qu'ils soient traduits ou non) ? Le rôle des traducteurs et rédacteurs consiste-t-il à faire évoluer la langue, son lexique, ses structures syntaxiques, ses modèles discursifs et, partant, les schémas de pensée qui leur sont associés ? Ou sont-ils, au contraire, les garants de la correction de la langue vers laquelle ils traduisent ? Nous aimerions que les professionnel(le)s de l'interprétation et de la traduction qui nous lisent nous fassent part de leurs réflexions sur cette question. Voici, pour ouvrir le débat, un petit « billet d'humeur » que nous envoie une Ancienne de l'ESIT :*

« Je suis traductrice et correctrice, et j'appartiens à la communauté des traducteurs et correcteurs. J'ai souvent travaillé dans des contextes composés exclusivement de femmes, mais nous étions toujours "les traducteurs" et "les correcteurs". Cette simple introduction suffit pour montrer à quel point la langue, en l'occurrence ma langue maternelle, peut ne pas refléter la réalité.

Et pourtant, nous sommes tous – et toutes – d'accord pour dire que la langue reflète une vision du monde. Dès lors, pouvons-nous nous contenter de ce que ses "règles" nous imposent, ces règles que nous avons apprises, digérées et que nous employons sans y réfléchir ? Lorsque nous savons par qui elles ont été formulées et dans quelles conditions, ne pouvons-nous pas nous autoriser à les questionner ?

En apprenant à écrire, les enfants entendent que "le masculin l'emporte sur le féminin", ce qui implique qu'une équipe composée de neuf traductrices et d'un traducteur est une équipe de traducteurs. Cette règle ayant été édictée au XVII<sup>e</sup> siècle par des hommes pour qui "le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle" (Nicolas Beauzée, 1767), ne pourrait-on pas, aujourd'hui, dans un monde qui a (heureusement) évolué, questionner cette règle ? D'autant qu'elle est venue supplanter l'usage de la proximité, qui permettait d'accorder le genre et le nombre de l'adjectif avec celui du plus proche des noms qu'il qualifie... »

**Que les hommes et les femmes soient belles !**



Anne Marsaleix (T2009)

## Interview

### **Bienvenue à une nouvelle venue, l'Association des diplômés du DUTIJ !**

**Romina Caravello et Dora Cochaux Voicila,  
deux de ses fondatrices, nous ont accordé cette interview exclusive.**

Le Diplôme d'Université de traducteur-interprète judiciaire (DUTIJ) est né en 2012 à l'initiative de Mme Geneviève Blondy-Mauchand, traductrice experte d'allemand, maître de conférences à l'ESIT, en association avec M. Jean-Baptiste Acchiardi, actuel vice-président chargé du secrétariat général du TGI de Paris, et la Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris (CETIECAP).

Il répondait au besoin de formation spécifique apparu suite à la Directive 2010/64/UE du Parlement européen et du Conseil, relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales, transposée en France dans la loi de 2013-711. Cette loi garantit à toute personne ne comprenant pas la langue française l'assistance d'un interprète à tous les stades de la procédure, y compris les entretiens avec son avocat. Elle stipule, en outre, le droit à la traduction des pièces essentielles à l'exercice de la défense du justiciable et à la garantie du caractère équitable du procès. Ainsi, depuis le début d'une garde à vue jusqu'au passage devant le juge d'application des peines, l'Etat français finance la prestation d'un traducteur/interprète de justice.

### **Qu'est-ce qu'un traducteur-interprète de justice ?**

Malgré les compétences spécifiques qu'elle requiert, cette activité mal connue du grand public qui compte 3 000 experts en France, n'est pas une profession en soi. Par sa dimension de mission civique, elle est censée être exercée en parallèle d'une activité principale de traducteur et interprète.

Elle nécessite de se rendre disponible aux convocations du tribunal, et d'avoir des connaissances juridiques approfondies dans chacun des droits pratiqués. En effet, les notions du code civil ou pénal de chaque Etat ne se correspondent pas nécessairement et c'est à partir du concept, qui doit être bien connu de lui, que le traducteur trouve dans la langue cible les termes pouvant être compris par tout interlocuteur, en fonction de son niveau d'éducation. Enfin, bien connaître le code civil ou pénal grâce à une pratique de traduction écrite aide à identifier immédiatement le terme adéquat en interprétation.

### **Comment devient-on traducteur/interprète de justice ?**

Il n'existe pas de parcours tracé. Les postulants déposent un dossier au Tribunal de grande instance dans le ressort duquel se trouve leur adresse professionnelle. Ils doivent attester d'une pratique de la traduction, se montrer prêts à servir la cause de la justice et prêts à se former en permanence pour suivre l'évolution des corpus juridiques. L'assemblée générale de la cour d'appel qui décide de l'attribution du titre d'expert.e se base sur des critères d'expérience, de moralité et de besoin dans la langue. Les traducteurs prêtent serment « en leur honneur et conscience (...) d'apporter leur concours à la justice ».

*« Le serment de traduire fidèlement dégage l'idée d'indépendance, de neutralité, cette notion si chère à l'Expert traducteur interprète. Il est un prestataire du service public de la justice ; il participe, certes à son niveau, à l'œuvre du droit », écrit Dorina Irimia<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup> Extrait de la revue « Experts – Chronique juridique et judiciaire, n°131 – Avril 2017. Dorina Irimia est Expert traductrice et interprète en roumain près la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit français, formatrice en droit.

La nomination porte sur une période probatoire de trois ans, renouvelée ensuite tous les cinq ans, avec une limite d'âge de soixante-dix ans. Chaque cour d'appel publie sa liste d'experts de justice. À la différence d'autres pays qui pratiquent l'interprétation en cabine, en France le traducteur/interprète est assis à côté du justiciable pendant l'audience.

### **Un peu de pratique**

La proximité physique rend encore plus sensible l'exigence d'exactitude et permet d'identifier immédiatement si le traducteur a accompli pleinement sa tâche, à savoir transmettre un message de sorte qu'il soit pleinement compris.

« Qu'est-ce que je risque ? Combien d'années ? » est régulièrement la première question du justiciable à l'interprète. Dans ces circonstances parfois dramatiques, celui-ci doit lutter contre le réflexe humain de répondre. Il doit s'en tenir à son rôle de passeur, sans chercher à restituer l'implicite à des fins de pédagogie. Il ne doit pas non plus parler trop longuement. Certaines langues ont des tabous si forts que le terme n'existe pas pour désigner un méfait : au traducteur d'utiliser les mots qui font passer le sens.

### **Verbatim**

Lors d'une audience difficile, face à un prévenu qui déclarait : « Je n'ai pas commis cet acte, et que Dieu me juge », le juge déclarait : « Je n'aimerais pas être à la place de Dieu ». Et le traducteur de penser en son for intérieur, sans rien en laisser paraître : « Je n'aimerais pas être à la place du juge ».

### **Quelles formations ?**

C'est l'absence de formation attestée qui a motivé la création de ce diplôme universitaire, afin d'établir un cursus de référence et de faire reconnaître un statut professionnel. Quoi qu'il en soit, la pratique s'acquiert sur le terrain, et auprès des pairs. Certains juges recommandent la lecture de romans policiers et le visionnage de séries pour s'initier à l'argot, au langage des stupéfiants, du crime.

Le DUTIJ offre la chance de côtoyer de grands professionnels du droit et de l'enseignement de la traduction. Ils apportent un perfectionnement inestimable et donnent les outils indispensables pour cette pratique complexe. Pour s'inscrire au DUTIJ, il faut être en activité. La pratique du droit comparé suppose une connaissance antérieure des structures et systèmes juridiques, objets de la comparaison.

### **Objectifs de l'Association**

L'association a été créée à l'initiative de Dora et Romina et de deux autres titulaires du DU, Ana-Maria Nicolas et Claudia Weck (*T2008*) dans le but de créer un espace de rencontre, de valoriser cet enseignement auprès des magistrats et des professionnels du droit, de prolonger l'action de formation en proposant différents parcours ciblés. Les diplômés de chaque promotion constituent une grande famille, chacun avec son bagage culturel, ses langues. La pratique de la traduction en parallèle de l'interprétation entretient des savoir-faire croisés.

L'association disposera d'un site internet et d'un annuaire pour communiquer des informations utiles aux adhérents (concours, formations, articles et colloques, fiches et recommandations de lecture) et favoriser les contacts. Le fait que chaque traducteur soit également membre d'une association professionnelle permettra d'étendre naturellement le champ d'action de l'association du DUTIJ, en tissant un réseau avec ces associations professionnelles.

L'association compte aujourd'hui 60 membres, représentatifs de la diversité (hommes, femmes, experts et non experts).

## Communiquer

L'association, jumelée avec l'AAE-ESIT, diffusera ses premiers messages via les supports de communication de l'AAE-ESIT. Des actions communes seront conduites en raison de la convergence d'intérêts – la théorie interprétative est la même que celle enseignée à l'ESIT et le président de l'AAE-ESIT est diplômé du DUTIJ 2016.

Trouver un nom pour cette association a été un casse-tête. Le choix est celui de la simplicité « Alumni DUTIJ ESIT ». Les praticiens y reconnaîtront le clin d'œil judiciaire aux « TIG » ou travaux d'intérêt général, qui ont en commun avec ce libellé la notion d'intérêt général propre à l'activité des traducteurs-interprètes de justice.

## Qui sommes-nous ?

Dora Cochaux Voicila, présidente de l'association Alumni DUTIJ ESIT, travaille comme traductrice et interprète roumain – français depuis 2006. Titulaire d'une maîtrise de sciences sociales appliquées aux relations interculturelles, elle passe le DU de traducteur-interprète judiciaire en 2015 et est inscrite depuis janvier 2017 sur la liste des experts à la Cour d'appel de Versailles.

*« Je pratique la traduction juridique depuis 2009. C'est une mission exigeante qui me plaît car elle représente à la fois un exercice de précision linguistique et une expérience humaine extraordinaire. Le langage juridique est en soi une langue étrangère, un univers. Ainsi le terme "information" dont le sens juridique recouvre une toute autre dimension que dans le langage commun. »*

Elle traduit également pour la presse (Courrier International, Presse Europe), la télévision (France Télévisions, Arte...) et pour le milieu du cinéma.

« J'ai été l'interprète de Corneliu Porumboiu et de Cristian Mungiu lors des campagnes de promotion de leurs films récompensés à Cannes (Respectivement Caméra d'Or en 2006 et Palme d'or en 2007). Ces films ont changé le regard porté par les Français sur la culture roumaine. Les questions des journalistes reflétaient une immense curiosité et en traduisant les réponses, j'avais l'impression de participer à une mission d'ambassadeur de la culture de mon pays d'origine. Je me suis sentie d'autant plus à ma place professionnellement, dans mon activité de traductrice-interprète et personnellement, dans mon pays d'adoption, la France. »

Romina Caravello, vice-présidente de l'association Alumni DUTIJ ESIT, est traductrice indépendante du français et de l'anglais vers l'italien, spécialisée dans les domaines financier, marketing et juridique, et chargée de cours de traduction économique vers l'italien à l'ESIT. Elle a passé le diplôme de traduction de l'ESIT en 2009 et a travaillé au Secrétariat général des affaires européennes pendant les six mois de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Puis elle s'est mise à son compte.

*« Quand on s'installe, il faut prendre ce qui vient. Certes, on choisit sa spécialisation, mais c'est aussi la spécialisation qui vous choisit. Il faut avoir une assise solide en soi, être prête à découvrir des domaines dont on ne soupçonnait pas qu'on pourrait s'y intéresser. Avec le développement des traductions automatiques, les traducteurs doivent redoubler de compétences incontestables dans un domaine qui leur est propre. J'ai également une prédilection pour la traduction économique, qui représente un défi par son langage très imagé et la recherche de tournures qu'il nécessite. C'est la rencontre, dans un cabinet de traduction juridique, avec Madame Joelle Ichak, ancienne expert traductrice et interprète en italien près la Cour d'appel de Paris qui ne manquait pas une occasion de m'expliquer les concepts juridiques, qui m'a incitée à poursuivre sur cette voie. Je la remercie d'ailleurs infiniment. »*

Propos recueillis par Lucile Gubler (T1985)

## Le conseil de l'AAE-ESIT

### President

Aboubekur ZINEDDINE  
[tradzine.contact@gmail.com](mailto:tradzine.contact@gmail.com)

### Vice-president

Jean-Baptiste RAUCY  
[jb.raucy@gmail.com](mailto:jb.raucy@gmail.com)

### Secrétaire

Mathilde MAINI  
[secretariat@aaeesit.com](mailto:secretariat@aaeesit.com)

### Secrétaire adjointe

Anna LAUNEY

### Trésorière adjointe

Susannah BAYLEY  
[tresorerie@aaeesit.com](mailto:tresorerie@aaeesit.com)

## Les commissions

### MDT TRADUCTEURS SALARIÉS

[mdttraducteurs@aaeesit.com](mailto:mdttraducteurs@aaeesit.com)  
Jean-Baptiste RAUCY  
Anna LAUNEY  
Charlotte CONNAN DE VRIES

### MDT TRADUCTEURS INDEPENDANTS

[mdttraducteurs@aaeesit.com](mailto:mdttraducteurs@aaeesit.com)  
Guillaume WATIER  
Sabine ANSCHÜTZ  
Susannah BAYLEY  
Charlotte CONNAN DE VRIES

### MDT INTERPRÈTES

[mdtinterpretes@aaeesit.com](mailto:mdtinterpretes@aaeesit.com)  
Marie BRINGAND-VOVAN  
Veronique BECK  
Rita OSTA

### INFORMATIQUE

[informatique@aaeesit.com](mailto:informatique@aaeesit.com)  
Sarah PY-NOACK  
Guillaume WATIER  
Sabine ANSCHÜTZ  
Jean-Baptiste RAUCY

### PARRAINAGE

[parrainage@aaeesit.com](mailto:parrainage@aaeesit.com)  
Matilde MAINI

### COMMUNICATION

[promotion@aaeesit.com](mailto:promotion@aaeesit.com)  
Lucile GUBLER  
Aboubekur ZINEDDINE  
Romina CARAVELLO  
Matilde MAINI

### BULLETIN

[bulletin@aaeesit.com](mailto:bulletin@aaeesit.com)  
Virginie BUHL  
Dominique FÉRON  
Lucile GUBLER  
Sarah PY-NOACK

## Les aides hors conseil

Véronique BECK, Élodie CAVELIER, Laure COHORT, Danielle CONGE, Sandrine DÉTIENNE, Sylvie ESCAT, Émilie FLINÉ, Marie-Christine GUYON, Daniel J VIRBLIS, Niamh O'BRIEN, Ariane PINGUET.

## À vos souris !

Nous vous invitons à compléter votre fiche « profil » sur le site de l'AAE-ESIT : elle pourra intéresser un autre membre ou un client extérieur, qui vous contactera. Notre association a pour objet de véhiculer les informations utiles à notre profession, de vous offrir une certaine visibilité, et de faire vivre notre communauté ; alors, à vos souris : quelques minutes de votre temps vous permettront de belles connexions !